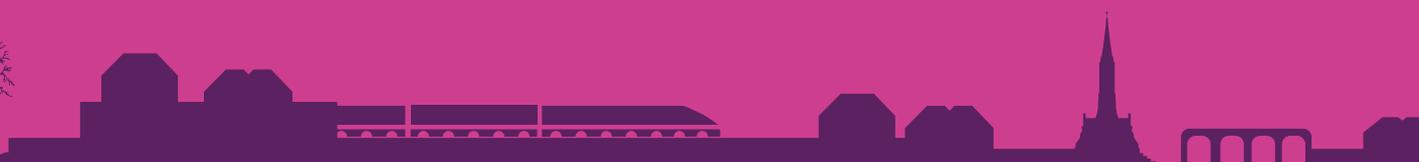


# Sainte-Pazanne

INFORMATIONS



## Balade des jardins

*Dimanche 10 juin  
2 parcours 14 et 6 kms*



# SOMMAIRE



## 3 ÉDITO

## 4 COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Travaux  
Urbanisme  
Divers  
Finances  
Subventions, budget 2018

## 12 INFORMATIONS MUNICIPALES

Conseil enfants  
Informations communales

## 24 VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles de vos associations

## 28 HISTOIRE LOCALE

La vengeance du défunt dérangé

## 29 TRIBUNE LIBRE

## 29 ÉTAT CIVIL

## 30 MANIFESTATIONS

### PROCHAINE PARUTION

Les articles et photos sont à déposer à la mairie avant le 15 septembre 2018 pour une parution octobre 2018.

Annoncez vos manifestations jusqu'en février 2019.

Afin de mettre en valeur votre article vous pouvez ajouter des photos au format numérique.

Merci de nous fournir des documents en format Word.

Envoyer les articles et les photos numériques directement par mail :

communication@sainte-pazanne.com

- ne pas inclure les photos ou les logos dans l'article

- les envoyer en fichiers joints

- ne pas faire de mise en page spécifique, elle ne pourra pas être reprise à l'identique.



Hôtel de Ville

44680 Sainte-Pazanne

Téléphone 02 40 02 43 74 - Fax 02 40 02 77 23

[www.sainte-pazanne.fr](http://www.sainte-pazanne.fr)



Edition juin 2018 - Bulletin municipal de Sainte-Pazanne - Rédaction : Mairie de Sainte-Pazanne

2 950 exemplaires imprimés sur papier écologique en encres végétales

Mise en page et impression Imprimerie New Diff / Le Pont Béranger  
44680 Saint-Hilaire de Chaléons / [www.newdiff.net](http://www.newdiff.net)

Distribution par la mairie - Dépôt légal à parution

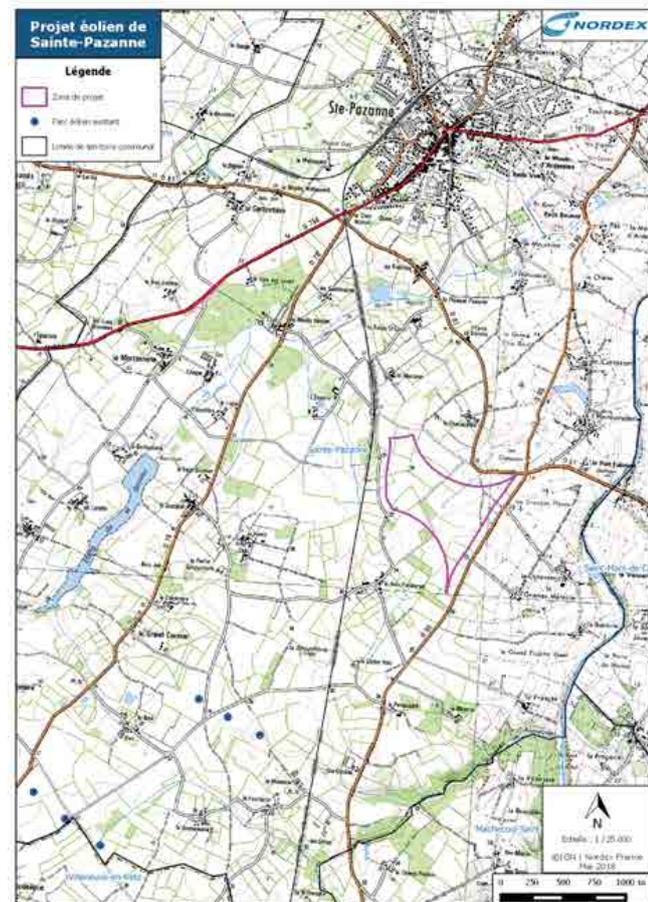
## PARC EOLIEN DE SAINTE-PAZANNE : LE PROJET DE 3 ÉOLIENNES SUIT SON COURS

### Le saviez-vous ?

Pour lutter contre le changement climatique, la France doit diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. Elle s'est engagée à diviser par 4 ses émissions d'ici à 2050.

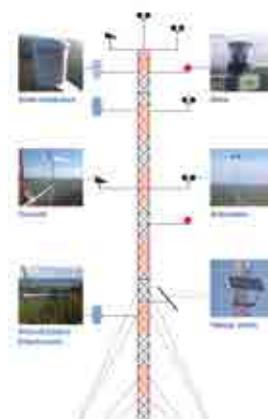
### L'énergie nucléaire, oui mais...

En France, la fourniture d'électricité s'appuie actuellement sur l'énergie nucléaire qui, lors de son fonctionnement, n'émet pas de CO<sub>2</sub>, principal gaz à effet de serre responsable du réchauffement planétaire mais présente des inconvénients majeurs en ce qui concerne le traitement des déchets.



### ...Insuffisante aux heures de pointe

Aux heures de forte consommation électrique, des centrales thermiques (gaz ou fioul) sont activées pour satisfaire nos besoins. Or, celles-ci dégagent une quantité importante de CO<sub>2</sub>. C'est pourquoi, pour tenir ses engagements de réduction d'émissions de CO<sub>2</sub>, la France doit massivement développer la production électrique renouvelable par le biais de l'éolien et du solaire principalement. En particulier, les centrales éoliennes pourraient subvenir à nos besoins lors des périodes de forte consommation, celles-ci produisant plus en fin de journée.



### Pays de Retz : une terre de moulins à vent

La Loire-Atlantique est un département venté et prédisposé à l'installation de parcs éoliens : il faut savoir que le pays de Retz comptait au 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à 150 moulins à vent.

### Un projet cohérent de 3 éoliennes

Dans ce cadre, la société NORDEX développe un projet éolien de trois éoliennes « nouvelle-génération » sur la commune de Sainte-Pazanne (zone de projet sur la carte ci-dessus). Après diagnostic des différentes opportunités, la zone identifiée est la dernière envisageable du fait des contraintes existantes. Ces éoliennes de grande puissance sont équipées des dernières technologies avec en premier lieu un dispositif de serrations – dentelure en bord de pale, et différents modes de bridage permettant de réduire au maximum leur impact acoustique.

### 2018 : une première étape d'étude pour évaluer la faisabilité du projet

Pour rappel, lors de sa délibération du 25 avril 2017, le conseil municipal s'était prononcé favorablement à la poursuite des études. Faisant suite à la décision du conseil, NORDEX a rencontré les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par le projet et a lancé les études environnementales.

La prochaine étape de la phase d'étude d'impact sera l'installation d'un mât de mesure de vent entre la Foucaudière et le Bois Flamberge, qui permettra d'étudier le gisement de vent ainsi que de recenser l'activité des chauves-souris en altitude (illustrations ci-dessous). Toutes ces études sont réalisées dans l'optique d'un dépôt de dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture de Loire-Atlantique dans moins de 12 mois. Lors du second semestre 2018, une réunion d'information sera organisée pour répondre aux questions de la population.

